

CADRE DE VIE

Des médiateurs
à votre service P.2

FINANCES

L'orientation
budgétaire à venir P.3

PORTRAIT

Il redonne le sourire
à PLM P.7

CULTURE

Un mois pour la
littérature jeunesse P.8

VILLIERS-LE-BEL **INFOS**

FÉVRIER 2017 - N°151



Parcours résidentiel : le logement regarde vers l'avenir

ÉDITO

"Soutenir la jeunesse, un devoir pour chacun"

Ce début d'année 2017 a été marqué par la mort d'un jeune Beauvillésois, abattu au cœur d'un quartier de notre Ville. Une vive émotion a saisi la ville et avec elle la sensation de l'immense gâchis que représente la mort d'un jeune homme.

En tant que Maire, mon devoir a été d'accompagner la famille dans cette épreuve qu'est le deuil d'un enfant, d'un proche. La mise à disposition de la Maison de quartier du Puits-la-Marière a permis à la famille d'être entourée dans les heures, les jours qui ont suivis ce drame. Des agents de la Ville, de leur propre initiative pour beaucoup, ont été présents aux côtés de la famille et dans l'organisation de la Marche blanche.

Il reste néanmoins un fait : il s'agit d'un meurtre. Le coupable doit être appréhendé, jugé et condamné. Force doit être à la justice, ici comme ailleurs. J'ai demandé un entretien à M. le Procureur de la République, afin de faire le point sur cette enquête.

Dans cette affaire, il ne peut y avoir dans notre commune une quelconque omertà, qui ne permet pas aux coupables de répondre de leurs actes, aux familles de faire correctement leur deuil.

Rien ne peut justifier un crime. Je redis ici que le parcours pour une vie réussie n'est pas le passage par la case prison et un casier judiciaire rempli. Je refuse la banalisation de ce type de parcours. Il y a dans notre ville une immense majorité de jeunes qui étudient, qui travaillent, qui respectent les lois et vivent en bonne intelligence avec l'ensemble de la population. Cette jeunesse, hélas, ne fait que très rarement la Une des journaux, qui préfèrent braquer leurs projecteurs sur le crime, nourrissant la caricature des quartiers populaires.

La jeunesse est la force et l'avenir de notre commune et plus globalement de notre pays. Nous nous devons de soutenir cette jeunesse qui, en dehors de notre Ville, et parfois même en son sein, pâtit d'une réputation qui nuit à son épanouissement.

Notre combat pour l'avenir, aux cotés de nos partenaires institutionnels et associatifs, est notre attachement à offrir aux jeunes Beauvillésois les mêmes possibilités qu'ailleurs en matière de développement personnel, intellectuel et professionnel.

Jean-Louis Marsac, Maire de Villiers-le-Bel



Madame, Monsieur,
Un incident dans le traitement informatique des adresses des invités à la cérémonie des vœux du Maire a privé un certain nombre d'entre vous de leur invitation.

La Municipalité présente ses excuses à celles et ceux qui ont été lésés par ce dysfonctionnement. Espérant vous rencontrer à d'ultérieurs événements municipaux...
La Municipalité

ACTUALITÉS

Sécurité

La médiation pour vous aider

Vous assister dans vos difficultés du quotidien, troubles du voisinage, relations complexes avec une administration ou conflits avec un tiers, c'est l'objectif que s'est fixé l'équipe de médiateurs du service de Prévention et de Médiation.



L'équipe des médiateurs de la Ville de Villiers-le-Bel et le service Prévention de la délinquance peuvent vous aider à résoudre les conflits du quotidien.

Une alternative au conflit. Depuis quelques mois, le service de Prévention et de Médiation teste un nouveau service pour tous les Beauvillésois(es) : un espace de médiation, qui permet de résoudre de multiples difficultés. L'idée : en cas de troubles ou de problèmes de voisinage, de nuisances, de conflits avec un tiers, même au sein d'un établissement scolaire, ou avec une administration, les médiateurs de la Ville vous accueillent, vous écoutent et organisent une discussion entre les parties, lorsqu'elle est possible, et/ou tentent de trouver une solution au problème.

L'objectif : « Apaiser les choses, sourit Sofia Ouakka, responsable du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). Nous offrons un accueil, une écoute, une orientation, une médiation et un accompagnement, quand il le faut et dans la limite de nos compétences. L'usager est au centre de ce dispositif. »

Une médiation gratuite et confidentielle

« Depuis un an, nous testons ce dispositif : une cinquantaine de personnes y a eu recours. Certaines situations évoluent rapidement, d'autres sont plus longues à régler, mais en un an, les conflits se sont apaisés », poursuit Sofia Ouakka. Comme pour ce couple, arnaqué par un marchand de sommeil, pour lequel le service de médiation a permis la mise en lien avec des professionnels du Droit, qui s'est conclue par une condamnation en justice de leur propriétaire indélicat. Celui-ci a été sommé de leur signer un véritable bail et non une simple attestation d'hébergement.

Ces permanences de médiation s'ajoute aux autres missions des médiateurs, qui continueront à assurer leurs maraudes et leur présence dans les établissements scolaires. Grâce à ce service de médiation, ils renforcent la veille sociale sur le territoire et favorisent l'accompagnement des Beauvillésois(es).

Vous pouvez contacter le service médiation au 01 34 29 55 73. Un rendez-vous avec un médiateur sera fixé. Le service est gratuit et confidentiel : rien ne sera divulgué sans l'accord de l'usager.

Université populaire

Débats et spectacle autour de la radicalisation

Le service de Prévention et la maison de quartier Salvador-Allende entament en ce début d'année un cycle de réflexion sur les phénomènes de radicalisation, à destination de tous les Beauvillésois(es) : conférences, rencontres et débats sont prévus jusqu'en mars.

Le mercredi 15 février, à 19 h, la maison de quartier Salvador-Allende accueillera une représentation de la pièce de théâtre "Djihad". Elle raconte l'odyssée tragi-comique de trois jeunes bruxellois, qui décident, au nom de leur religion, de partir combattre en Syrie. Sur place, ils devront faire face à une situation moins idyllique que prévu. La grande force de "Djihad", c'est de faire rire, mais aussi de faire réfléchir : la pièce sera d'ailleurs suivie d'un débat avec la salle.



Le jeudi 23 février, à partir de 18 h 30, les personnes intéressées peuvent pousser le débat en participant à la rencontre avec Marwan Mohamed, sociologue et chercheur au CNRS. Il analysera les réponses publiques en matière de lutte contre la radicalisation. Enfin, le jeudi 2 mars, à 18 h 30, Mehmet Saygin, juriste et politologue, se penchera sur la laïcité en France et en Belgique. Places limitées. Réservation auprès de la maison de quartier Salvador-Allende au 01 39 90 67 92.



Djida TECHTACH

«Nos investissements vont continuer»

Le Débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 3 février, en conseil municipal. La Ville va axer ses dépenses, comme les précédentes années, sur l'éducation et le cadre de vie, qui restent les priorités municipales.

Villiers-le-Bel infos : Qu'est-ce que le Débat d'orientation budgétaire (DOB) ?

Djida Techtach : Il s'agit des grandes orientations budgétaires à venir. Contrairement au budget (qui sera voté le 24 mars), le DOB ne fait pas l'objet d'un vote, mais juste d'un débat : il permet aux élus de prendre connaissance des contraintes économiques et financières de la collectivité. Il intervient en début d'année.

VLB infos : Quels sont les principaux enseignements du DOB 2017 ?

D. T. : La première information, celle qui intéresse tous les Beauvillésois, c'est que la fiscalité restera inchangée en 2017 : la Ville n'augmentera pas ses taux. La Ville maintient parallèlement

un fort niveau d'investissement. Nous sortons d'un "Anru", celui des Carreaux, qui a beaucoup pesé sur notre section "investissement". Nous rentrons actuellement dans une deuxième phase, un "Anru 2". L'investissement va donc continuer à être très important : au moins 22 millions d'euros. En ajoutant les 40 millions d'euros de la section "fonctionnement", on constate que notre budget est conséquent, surtout pour une collectivité comme la nôtre !

VLB infos : Sur quels dossiers vont s'axer ces dépenses ?

D. T. : Nous restons dans la continuité des budgets précédents. Le premier poste est donc et restera l'éducation. Le dispositif d'animation des temps périscolaires est pérennisé en 2017. La Ville a

également entamé une politique volontariste de lutte contre l'habitat indigne (lire notre dossier en page 5, ndlr) et pour l'amélioration du cadre de vie. La municipalité va aussi investir une dizaine de millions d'euros pour la nouvelle crèche de la Cerisaie, l'amélioration de l'entrée du Parc des Sports et des Loisirs aux Charmettes ou le Parc de l'Infini, à Derrière-les-Murs.

Parallèlement, nous avons engagé une politique de maîtrise de la masse salariale, pour maîtriser, justement, notre budget. Une politique qui s'accompagne d'un engagement vers la formation des agents de la collectivité et une réflexion autour de la notion de bien-être au travail, pour éviter que cette maîtrise ne pèse sur les épaules des fonctionnaires.

ACTUALITÉS

Urbanisme

Le PLU : dernière réunion publique

Pour l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU), c'est la dernière ligne droite : la toute dernière réunion publique aura lieu le mercredi 22 février, à 20 h, à la maison Jacques-Brel.

Cette dernière réunion aura pour but de présenter aux Beauvillésois la dernière version du PLU, notamment le zonage de la ville et les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP), dans leur version quasi définitive. Il sera ensuite présenté en conseil municipal, pour un vote, le vendredi 19 mai. Le document fera ensuite l'objet d'une enquête publique, en septembre prochain.

Pour rappel, le Plan local d'urbanisme définit les règles d'occupation des sols, selon diverses zones, pour les dix prochaines années. C'est donc un document essentiel, pour lequel les Beauvillésois sont consultés depuis plusieurs mois. Les Beauvillésois qui le souhaitent peuvent continuer à apporter leurs suggestions. Pour ce faire, rendez-vous soit sur le site Internet de la Ville, soit en mairie où une urne est à votre disposition.

Démographie

Le recensement pour mieux connaître les Beauvillésois

Les agents recenseurs arpentent actuellement les divers quartiers de la ville, à la rencontre des Beauvillésois(es), tirés au sort par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Grâce aux données recueillies, l'Insee pourra mieux connaître la population de la ville. Concrètement, seule une partie des foyers beauvillésois recevra la visite d'un agent recenseur : les habitants sélectionnés ont été prévenus début janvier par un courrier. Les agents recenseurs sont munis d'une carte officielle (demandez-la systématiquement, car certains individus malintentionnés se font passer pour des agents). Ils remettront aux personnes concernées soit les codes pour se faire recenser en ligne, soit les questionnaires "papier" à remplir directement.

Les données collectées sont très importantes. En connaissant âge, profession, moyen de transport, conditions de logement... l'Insee peut permettre à la Ville d'anticiper les besoins en crèches, commerces, logements, transports, etc. Le recensement conditionne également la participation de l'État au budget des communes, qui est fonction de la population. Bref, il est indispensable que les habitants sélectionnés répondent au recensement. C'est d'ailleurs un devoir légal de citoyen. Ils ont jusqu'au 25 février...



Nos agents recenseurs (de gauche à droite sur la photo de groupe : Diara Condé, Adelaïde Da Silva, Delphine Daniel, Brigitte Reale et Franz Dessim ; À part : Florence Boulanger) ont tous une carte officielle, à leur nom.





Parcours résidentiel : un logement pour tous

Construire de nouveaux logements ou rénover les anciens... La Ville, depuis plusieurs années, œuvre à la diversification de l'immobilier. Il s'agit de favoriser le parcours résidentiel, c'est-à-dire permettre à tous d'avoir le bon logement, au bon moment.

Depuis plusieurs années, la Ville de Villiers-le-Bel s'est lancée dans une politique volontariste en direction du logement. L'idée : on n'a pas forcément tous besoin du même type de logement, selon sa situation familiale et ses revenus. Du T1 en location pour le jeune qui quitte ses parents, au pavillon en propriété pour une famille, l'immobilier doit répondre à tous les besoins : c'est le parcours résidentiel.

« Nous devons retrouver un certain équilibre entre logement privé et logement social, entre logement collectif et logement individuel, entre location et propriété privée, explique Sylvie Joary, adjointe au maire déléguée à l'Habitat et au Logement. Nous avons besoin de logements diversifiés pour maintenir les familles beauvillésoises sur place, mais aussi pour attirer une nouvelle population et trouver un équilibre sociologique. » La question du parcours résidentiel est donc primordiale pour le futur de la cité.

mettent d'anticiper le nombre d'enfants en plus dans une école, par exemple. La même réflexion s'applique aux seniors : des logements sont même spécialement conçus pour eux, comme le projet des Villages d'or (lire par ailleurs).

« Nous devons ouvrir des possibilités diverses, quel que soit son âge, quels que soient ses revenus, quel que soit son projet de vie », sourit Sylvie Joary. La bonne construction, avec la bonne localisation et un prix maîtrisé, c'est la bonne recette du logement beauvillésois.



Sylvie Joary, adjointe en charge du logement

Des constructions autour du Village et de la gare

Or, à Villiers-le-Bel, l'immobilier était vieillissant. La Ville travaille donc à la diversification des logements. D'abord en rénovant l'existant, comme aux Carreaux, mais aussi en autorisant des constructions, particulièrement au Village et autour de la gare, tout en veillant à ne pas déséquilibrer le tissu urbain. « Il s'agit autant d'opérations d'accession à la propriété classique, que d'accession sécurisée (où l'achat se fait à prix limité et avec un relogement possible, ndlr), de logements locatifs intermédiaires, à loyers modérés ou d'opérations mixtes (moitié logement social, moitié accession, ndlr) », énumère Céline Pousse, directrice du Renouvellement urbain et de l'Habitat. Ces constructions s'accompagnent bien sûr d'une réflexion autour des services publics. La Ville dispose d'outils statistiques qui lui per-



Le Puits-la-Marlière sous un nouveau jour

Le Puits-la-Marlière va connaître une grande opération de réhabilitation : le bailleur, Val d'Oise Habitat, le confirme. L'opération, dont les contours restent à définir, devrait être lancée d'ici quelques mois : elle concernera les 874 logements gérés par le bailleur social. Elle sera décidée en concer-

tation avec les habitants : des réunions publiques devraient avoir lieu à l'automne pour présenter la nature des travaux et le calendrier. Parallèlement, la Ville va accompagner les copropriétés du quartier, pour les aider à réaliser elles aussi ces travaux.

L'OPAH-RU au chevet du Village

Redonner du cachet au quartier du Village et lutter contre l'habitat indigne : ce sont les objectifs de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Rénovation urbaine (OPAH-RU), démarrée il y a un an. L'OPAH-RU va permettre aux propriétaires de financer, grâce à des aides, une partie de leurs travaux.

Les jolies façades du Village ont parfois triste mine : grises, fissurées, rongées par l'humidité. Et ce n'est pas mieux à l'intérieur : certains logements du centre-ville de Villiers-le-Bel entrent clairement dans la catégorie "logements indignes". Si certains propriétaires ne veulent pas entamer de travaux, d'autres ne peuvent tout simplement pas : financièrement, la charge serait trop lourde. Voilà pourquoi la Ville a mis en place, depuis 2015, une Opération programmée de rénovation de l'habitat - Rénovation urbaine (OPAH-RU).

Concrètement, jusqu'en 2020, les propriétaires qui souhaitent entamer des travaux pourront obtenir des aides financières de l'État et de la Ville. Deux contraintes : les logements concernés doivent être situés dans le périmètre de l'opération et les travaux concernés devront avoir pour objet l'amélioration de l'habitat, et non un simple embellissement. « Il peut s'agir, par exemple, de la réfection d'une toiture, du remplacement d'une chaudière, de la remise aux normes d'une installation électrique, de la reprise d'une structure ou d'un ravalement, s'il s'accompagne d'une isolation extérieure », énumère Abdelwahab Zigha, chef de projet chez Urbanis, le cabinet d'études choisi par la Ville pour gérer cette OPAH-RU.

Urbanis tient une permanence pour aider les propriétaires, les jeudis, de 15 h à 19 h, et les vendredis, de 9 h à 12 h 30. « Nous fonctionnons comme un guichet unique : Urbanis monte tous les dossiers jusqu'au paiement et établit le plan de financement jusqu'à la fin des travaux. Cela permet au propriétaire de se projeter financièrement dans l'avenir et de savoir où il va, poursuit Abdelwahab



Zigha. Nous aidons également le propriétaire à trouver les travaux les mieux adaptés à sa demande. »

À travers cette OPAH-RU, les objectifs de la Ville sont multiples : lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique, préserver le patrimoine du centre historique et maîtriser l'urbanisation du village. C'est la raison pour laquelle la commune s'est investie pleinement dans cette opération. Y compris financièrement, puisque Villiers-le-Bel a créé un Fonds d'intervention communal (FIC) qui permet de bénéficier de subventions municipales, en complément des subventions nationales.

Pour toutes informations, contactez Urbanis au 01 30 11 29 35.

Louer n'est pas jouer

L'habitat indigne est malheureusement une réalité à Villiers-le-Bel. Certains profitent du manque de logements en location « pour louer à des prix indécents des logements indignes et insalubres à des familles dans le besoin », regrette Jean-Louis Marsac, le maire. Des marchands de sommeil sont aujourd'hui dans le collimateur. La Ville va en effet se doter d'un outil supplémentaire à son arsenal, le permis de louer. Concrètement, si cette

mesure découle de la loi ALUR (Loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové), son décret d'application n'a été publié que le 21 décembre 2016. Dans des zones définies*, le propriétaire qui souhaite mettre

un bien en location devra obtenir une autorisation préalable, avant de conclure un bail. « La mairie aura donc le pouvoir d'interdire la mise en location d'un logement indigne, poursuit Jean-Louis Marsac. Il ne s'agit pas de "fliquer" tout le monde. Les secteurs où l'on trouve ces logements indignes, nous les connaissons. »

L'idée n'est donc pas de léser les bons propriétaires. Mais de permettre de sanctionner les marchands de sommeil : la mise en location d'un logement, dans la zone définie, sans permis de louer, sera passible d'une amende de 5 000 à 15 000 euros. Mais sera aussi considérée comme un délit et, de fait, passible du tribunal correctionnel...

Pour le maire, il faut agir avant la mise en location, et non après. Et ainsi éviter que le locataire ne devienne victime d'un propriétaire indélicat...

*À Villiers-le-Bel, le périmètre d'application sera connu dans les prochaines semaines.

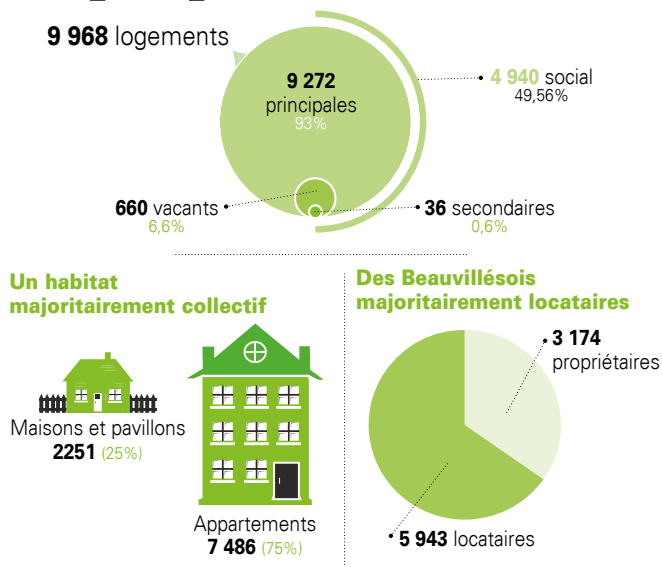
Se loger à tout âge

Le parcours résidentiel concerne tous les Beauvillésois, quels que soient leur âge et leur santé. Les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées ne sont pas les grandes oubliées de la dynamique actuelle autour du logement. Au contraire. Chaque projet, qu'il soit porté par un promoteur ou un bailleur social, doit respecter les nouvelles règles d'accessibilité.

Mais deux projets vont plus loin. Dans le quartier des Carreaux, l'OPAC de l'Oise est en train de finaliser un bâtiment d'une trentaine de nouveaux logements sociaux. Une partie des appartements sera réservée en priorité aux personnes en situation de handicap et aux seniors. La livraison est prévue pour le second semestre 2017.

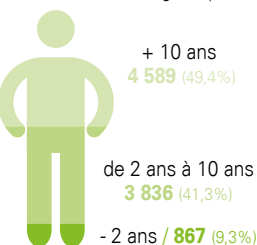
Des seniors qui vont aussi bénéficier d'un projet original, du côté ouest de la ville. Avenue des Érables, au niveau du rond-point, c'est une résidence ouverte exclusivement aux retraités qui verra le jour prochainement : les Villages d'or. Cent-deux logements, T2 et T3, à loyers modérés, sont prévus. Des logements indépendants, réservés aux seniors, qui s'accompagnent de services à la carte. À Villiers-le-Bel, la résidence sera accessible à la grande majorité des retraités...

Le logement en quelques chiffres



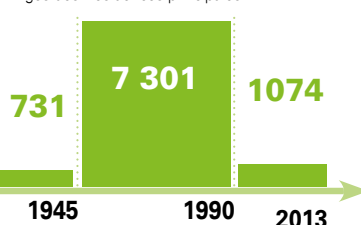
Des habitants fidèles

Beauvillésois emménagés depuis :

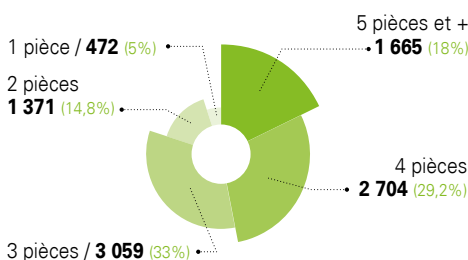


Des constructions plutôt anciennes

Âges des Résidences principales :



Des logements plutôt (trop) grands



Source : Insee. Les chiffres, valables en 2016, sont calculés sur la base du recensement de 2013.



Expression libre des groupes politiques du Conseil Municipal

Majorité Municipale : Groupe socialiste et apparentés

L'égalité femmes – hommes, un enjeu majeur du vivre ensemble.

Elles s'appelaient Patria, Minerva et Maria Te-reza. Les sœurs Mirabal prirent une part active dans la lutte du peuple Dominicain contre le dictateur Trujillo dans les années 60. Persécutées, régulièrement arrêtées et internées, elles furent violées, torturées et finalement assassinées le 25 novembre 1960.

C'est en leur mémoire que l'assemblée générale des Nations Unies décréta en 1999 la date du 25 novembre comme journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Près de 20 ans plus tard, la lutte contre les violences faites aux femmes restent d'une terrible actualité : aujourd'hui, en France, 223 000 femmes sont victimes de violences conjugales chaque année. En 2015, 122 sont décédées des suites de ces violences.

Je salue le 5e plan de lutte contre les violences faites aux femmes lancé le 23 novembre dernier par le gouvernement, qui met l'accent sur une prise en charge plus efficace des victimes et la sensibilisation au dépôt de plainte.

A Villiers-le-Bel aussi, nous agissons pour les droits des femmes, le respect de leur personne et l'égalité entre femmes et hommes. Quelques exemples :

- La mise en place de sessions de formation organisées par le CCAS en partenariat avec l'association « Du côté des femmes », afin de permettre à tous d'avoir une connaissance commune du fléau des violences conjugales.

- Des permanences d'accueil sur les violences conjugales, qui ont lieu un mercredi après-midi sur deux dans les locaux de la plateforme d'insertion.

- La création d'un pôle d'informations sur les droits des femmes à la Maison de la Justice et du Droit de Villiers-le-Bel.

Par ailleurs, la Ville a répondu à un appel à « Projet d'investissement d'avenir » (PIA), lancé par l'ANRU, et a été retenue pour un projet proposant une nouvelle approche de l'aménagement des espaces publics pour plus d'égalité d'accès à ces espaces, pour les femmes comme pour les hommes. Une première application de ces principes a été réalisée dans la cour de récréation de l'école de la Cerisaie, avec des espaces dédiés aux activités des garçons et des filles et des espaces partagés.

Le combat pour l'égalité femmes – hommes s'inscrit dans le long terme et demande la mobilisation de tous. Je vous invite donc à participer nombreux, le 8 mars prochain à l'occasion la journée internationale des droits des femmes, à la table ronde organisée par la Ville, qui aura pour thème la déconstruction des stéréotypes et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Djida Techtach, Présidente du groupe socialiste et apparentés du Conseil municipal

Opposition Municipale : Croire en Villiers-le-Bel

TROP C'EST TROP !

Un début d'année commençant par des températures négatives quoi de plus normal, mais la mort d'un de nos jeunes signée comme un meurtre est une info glaciale. Au-delà de la peine ressentie par la famille à laquelle nous nous associons, nous vivons une fois de plus ce type d'évènement comme un véritable gâchis. En quelques années c'est une dizaine de victimes (blessés ou tués) par armes à feu dans notre ville. Ces actes assimilés à des règlements de comptes, des vengeances, des représailles ont fini par entacher notre cité d'une réputation malsaine... à en devenir hostile. Malgré cela notre ville se bat pour évacuer cette « notoriété ».

Nous connaissons suffisamment de difficultés dans les domaines socio-économiques pour ne pas devenir en plus « un petit Marseillais » de la banlieue nord de Paris. Jamais nous ne serons d'accord pour laisser se développer une pègre locale aux allures de vendetta. C'est notre devoir d'élus, notre action de responsables associatifs, notre vigilance de voisins, mais surtout et avant tout notre rôle de parents. Il ne s'agit pas de prendre les armes mais de reconsidérer les rapports inter générationnels bien trop souvent oubliés dans une société où « tout fout le camp ». L'aide et la prospérité mutuelles sont des valeurs quelques peu oubliées ou inconnues aujourd'hui dans l'éducation et le relationnel au sein de nombreuses familles.

Nous ne pouvons pas le nier, à Villiers-le-Bel

il existe des opérations mises en place pour la jeunesse, dans nos quartiers, depuis des décennies, mais aujourd'hui sommes-nous réellement capables de quantifier leurs résultats ? Sommes-nous suffisamment humbles pour admettre que malgré les moyens engagés, les objectifs recherchés, les femmes et les hommes impliqués, nous sommes partiellement en échec ? Il faut alors se renforcer sur les méthodes utiles et se questionner sur les « recettes » inefficaces.

Peut-être plus qu'ailleurs notre jeunesse a besoin de nous. Elle possède des qualités intrinsèques parfois ignorées de nous-mêmes, et quand elle ne trouve pas ce qu'elle cherche pour se réaliser elle peut dévier de manière parfois irréversible. Nous devons alors agir dans nos foyers, dans nos associations, dans nos rues, partout et retrouver une partie de l'idéal de ce bien vivre ensemble.

**Thierry OUKOLOFF
Groupe « Croire en Villiers-le-Bel » -
LR - UDI & Non Inscrit**

Groupe communiste et républicain

Non à la loi MACRON favorisant l'extension de l'ouverture dominicale des commerces.

« (...) A qui fera-t-on croire que plus il y a de commerces ouverts le dimanche (...) plus nos concitoyens peuvent dépenser ? L'affirmer c'est méconnaître les difficultés financières rencontrées par la très grande majorité d'entre eux (...). En fait, l'augmentation du nombre de dimanches où les magasins sont ouverts engendre un redéploiement à somme quasi-constante des dépenses effectuées (...). D'ailleurs les grandes enseignes ont bien perçu le profit qu'elles pouvaient retirer de ce redéploiement et, pour allécher le client, encombrent au quotidien nos boîtes à lettres et nos boîtes mails de leurs publicités avec, ces derniers temps, une ardeur redoublée (...). Il est donc clair que la loi MACRON leur offre des opportunités, dont elles se saisissent avec fébrilité, au détriment des petits commerces de proximité (...).

Par ailleurs, sur un plan plus général, nous percevons dans l'application de cette loi, les prémices (...) d'une politique ayant comme perspective la banalisation du travail du dimanche (...). Cela nous ne pouvons l'accepter car (...), fondamentalement, une telle mesure portera atteinte au vivre-ensemble et aura de lourdes conséquences sur la vie sociale et familiale des salariés.

Ainsi, même en se limitant à une banalisation

de l'ouverture dominicale des magasins, comment répondre aux besoins liés au nettoyage, à la sécurité, aux contrôles des transactions ainsi qu'à la nécessité d'ouvrir les banques, de mettre en place des moyens de transports supplémentaires, d'ouvrir des crèches et autres équipements ?

(...) Pour nous, le dimanche est ce temps qui permet aux militants associatifs de s'investir dans leurs associations, dont l'apport est essentiel, aux sportifs de pratiquer leur activités, aux actions culturelles d'être offertes au plus grand nombre, aux parents de s'occuper et d'échanger avec leurs enfants, ...etc. Pour nous, le dimanche est donc avant tout, un moment privilégié qui permet, à ceux et celles qui le souhaitent de participer à la construction de ce commun qui, à l'écart des centres commerciaux, permet au vivre-ensemble de se ressourcer et de se vivifier (...) ».

Extraits de l'intervention de Maurice BONNARD, Président du groupe des élus Communistes et Républicains, au Conseil Municipal du 16 décembre 2016.

Unis pour le nouveau

Tribune non reçue

CCAS

Un micro-crédit pour un gros coup de main

Il y a parfois des dépenses obligées, mais qu'on ne peut pas toujours financer. Surtout lorsqu'on a de très petits revenus. C'est pour cela que le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose, avec l'Union départementale des associations familiales (Udaf) un système de micro-crédit.

Ouvert aux personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel, il permet d'emprunter jusqu'à 3 000 euros, à un taux réduit, jusqu'à 36 mois. Le projet doit néanmoins avoir une finalité d'insertion sociale ou professionnelle.

L'emprunteur bénéficiera également d'un accompagnement par l'Udaf, pour ne pas se retrouver en difficulté financière. Si vous êtes intéressé, rendez-vous au CCAS (ou contactez le 01 34 29 29 40), qui vous aidera à monter votre dossier.

Un système équivalent existe également pour les entreprises et les artisans. Il est porté par l'Association pour le droit à l'initiative économique, l'Adie. Tous les renseignements sont à retrouver sur www.adie.org.

- Le don du sang aura lieu jeudi 2 mars, de 15 h à 20 h, à l'espace Marcel-Pagnol.
- L'inscription aux animations du Pôle retraité aura lieu le vendredi 24 février, à 9 h 30, à la mairie (salle des mariages).
- L'inscription aux ateliers marche du CCAS aura lieu le vendredi 3 mars, à 14 h 30, au foyer Raymond-Labry.



Handicap : la mise en accessibilité avancée

En 2014, l'État a publié une ordonnance créant l'Agenda d'accessibilité programmée. Tous les lieux accueillant du public doivent être mis en conformité avec les normes d'accessibilité.

À Villiers-le-Bel, ces travaux avancent. Dorénavant, les personnes en situation de handicap peuvent accéder plus facilement au foyer Raymond-Labry, au foyer Erasme (rue de Chanzy) et à l'espace Marcel-Pagnol.

Parallèlement, les places handicapées attenantes ont été remises aux normes. La ville compte une centaine de places : elles ont toutes fait l'objet d'un diagnostic, mené par les bénévoles du Conseil des Sages.

Ce chantier devrait prendre plusieurs années, puisque la Ville doit rendre accessible environ 80 bâtiments communaux.



Cédric Planchette

Un sourire au Puits-la-Marlière

Avec deux autres habitants du quartier, Cédric Planchette a recréé l'Amicale des locataires du Puits-la-Marlière en avril dernier. Son objectif : reconstruire une solidarité entre habitants et animer le quartier.

De son appartement, rue Jean-Cocteau, on ne peut pas louper le Puits-la-Marlière. Depuis douze ans qu'il vit là, Cédric Planchette a vu sur toute une partie du quartier. Un quartier qu'il a vu évoluer, pas toujours dans le sens qu'il aurait souhaité. Voilà pourquoi, en avril dernier, Cédric Planchette a recréé, avec Christophe Noélette (président-secrétaire) et Lilia Gilles (trésorière), une Amicale des locataires du PLM.

Recréé, parce qu'une structure similaire existait il y a plusieurs années. Cette ancienne association n'est d'ailleurs pas étrangère à l'engagement de Cédric : « Ma belle-mère, Fabienne Dogimont, depuis décédée, avait présidé cette amicale. Avec Christophe Noélette, Lilia Gilles et Barthélémy Angonhoumey (élu du quartier, ndlr), il était logique de faire renaître cette Amicale. » Cédric a cependant préféré laisser les rênes à Christophe Noélette, pour se concentrer sur la vice-présidence et l'événementiel.

« Rendre la vie plus facile »

Cet homme jovial et souriant (« Je prends toujours la vie du bon côté, parce que je sais qu'elle est courte. Mais j'aime aussi ma petite tranquillité », plaisante-

t-il) veut en effet redonner vie à son quartier : « J'ai toujours eu pas mal de projets, comme la Fête des voisins ou le marché de Noël (qui se tenait le 17 décembre, ndlr). On a monté cette Amicale pour un meilleur dialogue entre le bailleur et les locataires, mais aussi entre les habitants, explique-t-il. En juillet, par exemple, on a emmené des résidents du PLM voir le Tour de France. C'était une journée super sympa. Un vrai moment de partage ! »

Une volonté qu'il a héritée de son père, très fortement engagé dans le milieu associatif, et qu'il a appliquée à tous les pans de sa vie. Y compris dans sa profession, puisque si le jeune quadragénaire est devenu machiniste à la RATP, c'est autant par amour des camions et de la conduite (il était chauffeur routier avant de devenir chauffeur de bus) que par goût du contact : « En tant que chauffeur, on voit tout de suite le mal-être des gens. On est là pour leur rendre la vie plus facile ! »

Rendre la vie plus facile au quartier du Puits-la-Marlière, c'est bien le but de cette toute jeune Amicale. Qui a déjà des projets, puisqu'elle organisera, à Pâques, une chasse aux œufs, destinée aux enfants du PLM.

Tennis

Les féminines de Villiers-le-Bel dominent les courts

Le tennis féminin de Villiers fait peur à ses adversaires. Il y a de quoi : les féminines du TCVLB dominent les courts. Il y a quelques jours, Johanna Yao, 16 ans, a remporté haut la main l'Open du club (un tournoi réunissant des joueuses de toute la France) : elle a terminé à la première place dans deux catégories (15-16 ans et 17-18 ans) !

Même succès pour les plus de 35 ans : Nadine Cornillot-Clément, Aude Hourman et Caroline Jasinski concluent l'année 2016 par un titre de Championnes du Val d'Oise par équipe. En 2017, elles joueront donc pour leur montée en championnat de France.

L'équipe senior, toujours chez les féminines, quitte la Nationale 4 pour la Nationale 3.

Un beau résultat, qui récompense l'engagement du club pour le sport féminin : « Le Tennis club de Villiers-le-Bel a le plus fort pourcentage de tennis féminin en France, avec 41% de joueuses, contre 28% de moyenne nationale », se réjouit Patrice Boulay, son président. Le club compte actuellement 180 joueurs.

Boxe thaï

James Condé, nouveau champion d'Île-de-France



Kendo



La ville, passage obligé des grands maîtres japonais

C'est désormais une tradition : tous les ans, le Niji kendoka, le club de kendo de Villiers-le-Bel, accueille un grand maître japonais. Le 11 janvier, 46 kendokas beauvillésois (22 jeunes et 24 adultes) se sont donc entraînés sous les ordres de Yukihiro Higashinaga, un grand maître 7^e dan, venu tout droit de Toda, au Japon.

L'association Conceptuel corp compte un nouveau champion : James Condé a remporté le championnat régional d'Île-de-France de Muay Thaï (boxe thaï), catégorie moins de 75 kg. Le boxeur beauvillésois a été couronné le samedi 21 janvier, au gymnase Japy, à Paris.

Cette victoire le qualifie aux championnats de France, qui se dérouleront à Paris en mai.

LOISIRS ET CULTURE

Médiathèque

Littérature jeunesse, tout un programme !

Jeunes lecteurs, à vos livres ! Du 21 février au 25 mars, les médiathèques et bibliothèques intercommunales de Villiers-le-Bel, Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse et Sarcelles organisent le Mois de la littérature jeunesse. Des tout-petits aux adolescents, tous les accros de la lecture devraient trouver leur bonheur.

Les enfants, de tous les âges, sont des grands lecteurs. Si vous en doutiez, sachez juste que l'édition 2016 du Mois de la littérature jeunesse, organisée par les bibliothèques de Villiers-le-Bel, Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Gonesse et Sarcelles, avait attiré... plus de 6 600 personnes ! Nul doute que la neuvième édition, qui se tiendra du 21 février au 25 mars, devrait connaître autant de succès. Pendant un mois, les médiathèques accueilleront des expositions, sur le thème "Les adaptations, du livre à l'affiche". À Villiers-le-Bel, par exemple, la bibliothèque Aimé-Césaire sera ornée d'illustrations originales de Laurent Corvaisier, extraits de sa bande-dessinée "Roméo et Juliette". La médiathèque Erik-Orsenna exposera les "Pandas" de Pauline Kalioujny. Les deux auteurs recevront des classes des écoles de Villiers-le-Bel, pour une visite commentée.



"U4" lue par ses auteurs

Mais le point d'orgue sera le Salon de la littérature jeunesse, du mercredi 22 au samedi 25 mars, à l'espace Charles-Aznavor d'Arnouville. Si les trois premières journées sont réservées aux scolaires, le samedi est grand public. De 10 h à 19 h, les jeunes lecteurs pourront admirer plusieurs expositions, participer à des animations et à des jeux et surtout rencontrer leurs auteurs favoris : une trentaine sera en dédicace. Les adolescents, eux, pourront même aller plus loin : les auteurs de la série à succès "U4" liront leur œuvre... à quatre voix ! Vincent Villemot, Florence Hinckel, Yves Grevet et Carole Trebor viendront présenter le nouvel opus de la saga, "Contagion". Histoire de contaminer un maximum de nouveaux jeunes lecteurs...

Le programme

Les expositions, à découvrir du 21 février au 18 mars :
- "Les fables de La Fontaine", illustrations originales de Martin Jarrie. Bibliothèque d'Arnouville.
- "Ernest et Célestine, un univers d'émotion", extrait des albums de Gabrielle Vincent (Galerie Robillard). Bibliothèque Elsa-Triolet, Garges-lès-Gonesse.
- Croquis de Nicolas Bianco-Levrin (Fondation d'utilité publique Monique Martin). Médiathèque de Coulanges et bibliothèque George-Sand de Gonesse.
- "Perséphone et Demeter", illustrations originales d'Elsa Oriol. Bibliothèque Anna-Langfus de Sarcelles.
- "Panda", gravures originales de Pauline Kalioujny. Médiathèque Erik-Orsenna de Villiers-le-Bel.
- "Roméo et Juliette", illustrations originales de Laurent Corvaisier. Bibliothèque Aimé-Césaire de Villiers-le-Bel.

Le salon, samedi 25 mars :

Expositions : "Le livre de la jungle", "Boule et Bill", le "Tout petit jeu", planches originales de Marc Lizano, travaux réalisés par les enfants des écoles.

Animations : lecture à quatre voix des auteurs d'U4, "Jean qui dort et Jean qui lit" (d'après les albums de Christian Jolibois et Christian Heinrich), "Tromboline et Foulbazar" et "Le petit monde d'Émile" (par la compagnie Coup de balais), atelier frise géante, origami, escape game autour d'U4, projection de courts-métrages ou de films. Trente auteurs seront également présents en dédicace. **Espace Charles-Aznavor, avenue Paul Vaillant Couturier à Arnouville**

AGENDA

Saison culturelle

Et Juliette...

Mercredi 22 février, à 15 h
MAISON DE QUARTIER BORIS VIAN

Tarif unique 2,40 €

Cie Didascalie

Un poème visuel pour les tout-petits. Un écran pour tout décor. La lumière et l'ombre comme fils conducteurs d'une vision du lien intime entre Juliette et sa famille. Seule au plateau, Marion Lévy explore le personnage shakespearien de Juliette, qui, sans son Roméo, questionne les thèmes de la filiation, de la transmission, du courage et de la liberté. Une double émancipation est à l'œuvre : celle de l'héroïne, courageuse, et celle des tout-petits qui font leur première rencontre avec le spectacle vivant. À voir en famille, à partir de 4 ans.

Carte blanche à... Jamadom

vendredi 24 février, à 20 h 30

MAISON JACQUES BREL

Tarifs 2,40 € / 3,30 € / 4,80 €

One love

Jamadom
Jamadom, artiste reconnu de la scène reggae française, poursuit son voyage avec authenticité, en s'appliquant à rencontrer son public pour faire bouger les têtes tout en remuant les consciences.

Pour cette soirée, Jamadom, artiste beauvillésois, a carte blanche pour nous faire découvrir son univers reggae-ragga, en partenariat avec Hexagone Recordz. Différentes animations vous seront proposées : exposition, stand photo... et bien entendu, des artistes en live comme : Caporal Niga - Big family, Daddy - yod, Tiwony, Select Antwan, M.lanos', Donel Jacks'man, French squad danca ou El présidente mais également quelques artistes amateurs de Villiers-le-Bel.

World Jazz

samedi 25 février, à 19 h 30

ESPACE MARCEL PAGNOL

Tarifs 3,30 € / 4,80 € / 6,50 €

Festival

Venez découvrir la diversité de la musique jazz. Pour cette 5^e édition, nous



accueillirons le "Prince français du jazz", Juan Rozoff qui fut le pionnier dans les années 1990 de la nouvelle scène groove et funk parisienne, mais également de l'incontournable Charlier/Sourisse trio. Sans oublier Mélissandre Azoulay Trio qui proposera un jazz traditionnel. Et pour finir cette soirée ensemble, venez assister à la Jam session autour des grands standards.

Un fil à la Patte

dimanche 5 mars, à 16 h

ESPACE MARCEL PAGNOL

Tarifs 3,30 € / 4,80 € / 6,50 €

Cie Viva

Avec sa profusion de personnages, de quiproquos et de situations extravagantes, Feydeau, nous offre son meilleur vaudeville.

Afin de se marier à une riche héritière, Bois d'Enghien fait tout pour se débarrasser de sa maîtresse, une chanteuse de café-concert scandaleuse, Lucette

Gautier. De lâchetés en mensonges, il s'enfoncé dans une situation inextricable qui permet à Feydeau de convoquer une pléiade de personnages cossés et décalés.

Les neuf comédiens de la Compagnie Viva sortent ici le texte de sa lecture purement comique pour en faire jaillir l'excentricité et l'émotion qu'il contient, explorant la démesure et la cruauté de ces personnages, tous aussi burlesques qu'impitoyables. À voir en famille à partir de 10 ans.



Et aussi...

Café littéraire. Un moment d'échange et de convivialité, autour des livres et des films que vous avez lus ou vus et dont vous souhaitez parler. Mercredi 22 février, à 15 h, bibliothèque Aimé-Césaire.

Speed booking. Opération séduction littéraire, en 5 minutes chrono ! Une façon ludique de picorer de bonnes idées de lecture en rencontrant d'autres lecteurs. Samedi, 4 mars à 15 h, médiathèque Erik-Orsenna.

Pause-poussette. De toutes petites histoires pour les enfants jusqu'à 3 ans, accompagnés de leurs parents. Samedi 11 mars, à 10 h 30, médiathèque Erik-Orsenna.



VILLIERS-LE-BEL INFORMATIONS

Direction de la publication Jean-Louis Marsac

Responsable de la rédaction Laurent Le Texier

Rédaction : Caroline Angeli - Photos : Angeli, Ariel Arias -

Maquette et mise en pages : @scoopcommunication Impression : RAS - Journal imprimé sur papier Eural - 100 % recyclé

